



LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

L'ESSENTIEL

■ Pour répondre aux besoins de l'économie, les campus des métiers et des qualifications ont été développés sur l'ensemble du territoire national. Ils constituent de véritables pôles d'excellence spécialisés par filière professionnelle.

Les campus des métiers et des qualifications : un exemple de structuration de l'offre de formations professionnelles (voir carte au verso)

Créés en 2013 par le Gouvernement pour répondre aux besoins spécifiques de certaines filières, les campus des métiers et des qualifications sont des pôles d'excellence par filière professionnelle, au niveau d'un territoire. Ils démontrent l'intérêt des partenariats locaux entre recteurs, présidents de région, enseignement supérieur et tissu économique, pour concevoir des parcours de formation diversifiés et ouverts autour de champs d'activité répondant à des besoins économiques et sociaux clairement identifiés au sein d'une filière.

La France compte aujourd'hui 31 campus des métiers et des qualifications. Un troisième appel à projets a été lancé le 25 février 2015 et permettra d'identifier de nouveaux projets d'ici l'hiver prochain. Ces campus sont un atout pour les jeunes sur leur CV, une garantie pour les entreprises lors d'un recrutement et une plus-value pour les territoires : on peut ainsi citer les industries de la mer à Brest, le numérique à Clermont-Ferrand, l'aéronautique à Vitrolles, etc. Plébiscités par les acteurs locaux, le développement des campus se poursuivra en 2015-2016, en veillant à mettre en place un pilotage académique et une animation nationale des campus et à renforcer leur visibilité pour les élèves et leurs familles.

Illustration : le campus des métiers et des qualifications des industries de la mer en Bretagne

Ce Campus est porté par l'académie de Rennes et le Conseil régional de Bretagne. Les partenaires du campus forment un réseau qui mobilise les industries de la mer ; il permet de développer un continuum de formation, au service de projets industriels du CAP au doctorat, dans un premier temps autour de la construction navale, du nautisme et des énergies marines renouvelables. De nombreux établissements de formation sont impliqués aux côtés des entreprises et laboratoires de recherche : des lycées professionnels et polyvalents, des CFA et des Greta, le centre européen de formation continue maritime, des universités, des IUT, des écoles d'ingénieurs et l'école navale.

Neuf secteurs professionnels sont concernés : la mer (pêche, conchyliculture, poissonnerie, mareyage), transport et logistique, travaux publics, industries agricoles et alimentaires, métallurgie, bâtiment, agriculture, nautisme, propreté.

Quatre grands secteurs de formation sont impliqués :

- la chaudronnerie et la soudure
- l'électrotechnique
- la maintenance
- l'électronique

Carte nationale des campus des métiers et des qualifications labellisés (2013 et 2015)

